

Prise de position de la Société Suisse des Neurosciences concernant l'expérimentation animale

Connaissez-vous quelqu'un dans votre entourage qui souffre de dépression ? Avez-vous un parent qui est atteint d'Alzheimer ou de Parkinson ? Est-ce que l'enfant de vos amis a des troubles auditifs ? Ou des problèmes de concentration à l'école ? Afin d'aider ces personnes et toutes celles qui souffrent de troubles neurologiques, non seulement à comprendre l'origine de leurs maux mais aussi à trouver un traitement adéquat pour les soigner, la recherche fondamentale et appliquée sur les animaux est indispensable. Des initiatives comme la motion de Maya Graf "Interdire les expériences sur les primates leur causant des contraintes" veulent limiter ou interdire la recherche dans ce domaine, et ainsi empêcher les progrès scientifiques qui en découlent.

La Société Suisse des Neurosciences (SSN) est une association qui rassemble près de 1000 scientifiques - chercheurs et cliniciens - qui étudient le système nerveux chez l'homme et chez l'animal. Les membres de la SSN sont actifs au sein des universités publiques, instituts de recherche privés et hôpitaux suisses.

La SSN souhaite ici rappeler que l'expérimentation animale est au cœur du développement de nombreux médicaments et procédés médicaux modernes. Les connaissances obtenues grâce à l'expérimentation animale fournissent des informations importantes dans de nombreux domaines, et servent de point de départ pour de futures thérapies, de même que pour garantir l'efficacité et la sécurité des médicaments et des interventions cliniques. L'expérimentation animale est indispensable dans le domaine des neurosciences.

L'utilisation de différentes espèces animales pour la recherche scientifique est d'importance capitale afin de découvrir des principes physiologiques généraux applicables à l'homme. En effet, pour certaines questions de recherche fondamentale et de recherche appliquée, il n'y a pas d'alternative aux études avec des animaux. En particulier, aucune méthode alternative ne peut se substituer à l'expérimentation animale pour appréhender la complexité du fonctionnement du cerveau humain. C'est pourquoi il est indispensable que l'expérimentation sur les animaux, y compris les primates, soit préservée en Suisse.

Les réglementations suisses actuelles sont très claires concernant les conditions dans lesquelles toute expérimentation animale doit être réalisée. Chaque expérience, sans exception, fait l'objet d'une demande particulière aux autorités compétentes. Toutes les expériences sont autorisées et contrôlées par un comité cantonal composé de professionnels du domaine, de vétérinaires et de personnes travaillant pour la protection des animaux. Tous les chercheurs impliqués dans un projet de recherche avec des animaux sont au bénéfice d'une formation spécialisée. Ils sont très conscients de leurs responsabilités éthiques, et poursuivent leurs travaux avec la plus grande considération pour les animaux.

La SSN a pour but de promouvoir de nouveaux savoirs et le développement de thérapies concernant les maladies du cerveau et du système nerveux, et d'en informer le public. Or, étant donné le lien étroit entre la recherche humaine et animale, une interdiction de l'expérimentation animale entraverait inévitablement le progrès médical dans de nombreux domaines, comme celui des maladies neurodégénératives et psychiatriques, ou celui des perturbations des systèmes sensoriels et moteurs. Les personnes exigeant l'abolition de l'expérimentation animale se rendraient ainsi responsables de l'arrêt des améliorations des thérapies pour les patients.

Pour toutes ces raisons, la SSN recommande de ne pas abolir, ni restreindre, les conditions cadres existantes pour l'expérimentation animale en Suisse.

**Au nom du conseil de la Société Suisse des Neurosciences
Prof. Dr. Pierre Lavenex
Président de la SSN**